

Tarif des douanes

Nous devons étudier également les obstacles non tarifaires qui, nous le savons, rendent les choses difficiles à Genève. Cette bombe commerciale à retardement dont j'ai déjà parlé constitue aussi, en quelque sorte un obstacle sans rapport avec les droits de douane. Il y en a d'autres et nous savons que tout cela est très difficile. M. Grey a affirmé que les difficultés ne résidaient pas tant au chapitre des tarifs, mais plutôt au chapitre des obstacles non reliés aux droits de douane, qui, par contre, étaient sérieux. Dans les pays européens, nous sentons monter une vague de protectionnisme. On aurait du mal à me convaincre que les Européens seront disposés à ouvrir leur marché agricole aux Canadiens. Je ne le croirai jamais.

Il y a quelque temps, j'ai étudié le système de distribution agricole utilisé en France, n'ayant rien de mieux à faire. A la fin de cette analyse, je puis vous assurer que le jour où la France ouvrira son marché agricole au Canada sera à marquer d'une pierre blanche.

Nous devons immédiatement voir plus loin et penser à ce qui se produira si la conférence de Genève aboutit à une impasse. Que ferons-nous alors? Allons-nous continuer à former une sorte d'accord commercial élargi avec les États-Unis en essayant d'égaliser certains de nos tarifs et de diviser une partie de la production? Devrions-nous renégocier l'accord sur l'automobile ou en tout cas le revoir de plus près? Peut-être pourrions-nous l'élargir à d'autres domaines. C'est une chose à voir. Alors que beaucoup de gens s'imaginent que la conférence du GATT va donner des résultats intéressants, à en croire ceux qui s'y sont rendus, si l'on parvient à un règlement quelconque, ce sera un règlement d'ordre politique. Autrement dit, les leaders politiques devront persuader les délégués et leur imposer leur façon de penser. Bien entendu, avec la direction politique actuelle au Canada, notre pays se trouve mal en point.

Voilà donc ce qui nous inquiète, à l'étude du bill C-48. J'aimerais passer plus tard à l'étude de ce projet de loi article par article, afin que nous puissions en discuter séparément. Il est évident que ce bill sera adopté en temps utile, et il n'y a aucune raison du reste d'en retarder l'adoption. Cependant, il nous donne l'occasion d'exprimer nos inquiétudes. Nous pouvons déjà faire savoir au gouvernement d'en face qu'il y a à la Chambre des députés assez versés dans les affaires pour être invités à participer aux discussions commerciales. On devrait mieux nous tenir au courant de ce qui se déroule afin de nous permettre de mieux faire notre travail de députés et de donner nos idées à propos de ces négociations.

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, à l'instar de mon collègue le député de Halton-Wentworth (M. Kempling), j'aurais quelques réflexions à vous communiquer au sujet du bill C-48, tendant à modifier le Tarif des douanes.

Le Canada vit en ce moment des heures cruciales. Je me demande s'il y a beaucoup de Canadiens qui se rendent compte jusqu'à quel point la négociation de Tokyo dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de Genève aura des retentissements sur notre niveau de vie au cours des prochaines années. Les négociations actuelles qui se déroulent depuis 1973 représentent sans doute les négociations les plus fondamentales auxquelles le Canada ait participé. Il est certain qu'au cours de la prochaine décennie, elles auront de profondes incidences sur le niveau et la qualité de la vie au Canada. Elles influenceront également la croissance du PNB

et d'une façon générale la position que nous occuperons au sein des pays industrialisés. Elles entraîneront la suppression progressive des obstacles au commerce et établiront un encadrement commercial dans lequel nous effectuerons nos échanges.

Les négociations portent sur les niveaux tarifaires et sur la réduction, sinon l'élimination, des barrières douanières. Nous négocions également un projet de codes de conduite internationale. Nous nous inquiétons des normes techniques que réclament les pays participant aux négociations. Ces pays pratiquent près de 95 p. 100 du commerce mondial. Seule la République populaire de Chine, l'URSS et quelques pays du Moyen-Orient en sont absents. Sont en cause des politiques d'achats gouvernementaux ici comme à l'étranger. Il est alors question de règles fondamentales concernant les subventions.

Mon collègue le député de Halton-Wentworth (M. Kempling) a parlé du programme DISC aux États-Unis. Je sais qu'il existe des subventions au transport qui entravent le commerce. Les tarifs compensatoires sont également une autre question qui nous intéresse de près.

Les fonctionnaires qui ont la responsabilité de ces négociations ont consulté longuement de nombreuses associations au Canada. La participation aux négociations a été à peu près toujours à sens unique. Ils ont consulté différentes associations d'agriculteurs, d'horticulteurs, l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, la Fédération canadienne de l'agriculture et l'Association des manufacturiers canadiens. Tous ces groupes ont dit leur mot au sujet des questions dont nous devons discuter au cours de ces négociations. On a formé des comités interministériels. Je le répète, rien n'aura autant de répercussions sur notre vie de demain et même des années 80 et 90.

On a établi, à Genève, la liste provisoire de ces accords. Elle indique les concessions que chaque pays désire négocier dans chaque domaine. Cela comprend à la fois les mesures tarifaires et non tarifaires. On nous a dit que ces listes devaient rester confidentielles. Je me demande si c'est bien normal. Je suis certain qu'aux États-Unis on n'empêche pas les négociateurs qui représentent les industries de consulter ces dernières pendant les sessions de négociations. Je me demande pourquoi on refuserait d'informer les Canadiens et l'industrie canadienne de questions aussi importantes que celles qui font actuellement l'objet des négociations du GATT.

● (2042)

Une des graves critiques que l'on doit faire à cet égard, c'est que les contributions sont à sens unique. Le public a beaucoup apporté sans rien recevoir en retour. Les industriels canadiens et les associations pour lesquelles ces négociations ont un intérêt vital peuvent contribuer à leur amélioration. J'aimerais notamment que l'on améliore la consultation à l'égard de questions d'une telle importance afin que tous les Canadiens puissent se partager les responsabilités qui pèsent sur nos négociateurs et peut-être même alléger leur fardeau.

J'ai passé de nombreuses années dans l'agriculture. Des consommateurs de ma circonscription m'ont aidé à prendre conscience de la situation. On les croirait normalement soucieux avant tout de leur pouvoir d'achat et pourtant, ils s'inquiètent davantage de la situation de l'agriculture canadienne. Cela m'a beaucoup étonné.